Aix*Marseille université

Instituts thématiques Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2012 - 029 JCH/RD

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,**
**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE AIX MARSEILLE,**

**vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié**
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**vu le décret du 19 mars 2009**
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009**
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

**vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°7 de l'Inserm**
dans sa séance du 23 au 25 mai 2011 ;

**vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm**
dans sa séance du 30 juin au 1er juillet 2011 ;

**DECIDENT**

**Art. 1** : Il est créé pour quatre ans une unité mixte de recherche intitulée « Technologies Avancées pour le Génome et la Clinique » et portant le n° U 1090.

**Art. 2 :** Cette unité exerce son activité dans les locaux situés :

Parc Scientifique de Luminy
163 avenue de Luminy
Case 928
13288 MARSEILLE Cedex 9

**Art. 3 :** Elle est administrativement rattachée à la délégation régionale de Marseille.

**Art. 4 :** Madame Catherine NGUYEN est nommée directrice de cette unité du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015.

**Art. 5 :** La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2012.

Fait à Paris, le 1er janvier 2012

Le Président de l'Université Aix Marseille

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Pr Yvon BERLAND

Le Président-directeur général de l'Inserm

Pr André SYROTA